

Dossier de Présentation du grand concours des écoles 2026

Salon du chocolat : Les CHOCOLADES

UN DÉFI GOURMAND, CRÉATIF ET CHOCOLATÉ !

CONCOURS DE CUISINE
POUR LES ÉCOLES PRIMAIRES
DU CP AU CM2

LE GRAND DÉFI
du
GOÛTER CHOCOLATÉ
DES ENFANTS

IMAGINEZ VOTRE GOÛTER AU CHOCOLAT ORIGINAL, GOURMAND ET CRÉATIF !

Travail d'équipe
Créativité
Plaisir
Partage !

FINALE AU SALON DU CHOCOLAT DE PROVINS
4 OCTOBRE 2026

TOUS À VOS TABLIERS !

DE NOMBREUX LOTS À GAGNER !

- 1 COURS DE CUISINE** pour toute la classe
- LA VISITE D'UN LABORATOIRE DE PÂTISSERIE**
- DES TROPHÉES** et plein d'autres surprises gourmandes !

VOTRE DÉFI
Créez un goûter chocolaté original à réaliser en classe et envoyez-nous votre dossier !

SÉLECTION
Un jury sélectionnera les meilleures recettes pour participer à la grande finale.

FINALE
Présentation et dégustation de votre goûter chocolaté devant un jury au Salon du Chocolat de Provins !

POUR QUI ?
Classes de CP au CM2 Encadrées par un enseignant.

RÈGLEMENT ET INSCRIPTION SUR :
www.lestablissementsgourmands.com

Un concours organisé par
Les Tabliers Gourmands



Concours des écoles 2026

LE GRAND DÉFI DU GOÛTER CHOCOLATÉ

Concours de cuisine des écoles primaires

Finale officielle au Salon du Chocolat de Provins – 4 octobre 2026

Organisé par le CLUB 41 de Provins et Les Tabliers Gourmands

1. RÈGLEMENT OFFICIEL

ARTICLE 1 – ORGANISATION

L'association Club 41 de Provins et Les Tabliers Gourmands organisent le concours intitulé :

« Le Grand Défi du Goûter Chocolaté »

à destination des écoles primaires.

La finale du concours se déroulera lors du Salon du Chocolat de Provins le dimanche 4 octobre 2026.

ARTICLE 2 – OBJECTIFS DU CONCOURS

Le concours a pour objectifs de :

- sensibiliser les enfants à une alimentation gourmande et équilibrée ;
 - valoriser la créativité culinaire des élèves ;
 - encourager le travail collectif ;
 - promouvoir le fait maison ;
 - développer la découverte des produits et du goût ;
 - sensibiliser à la lutte contre le gaspillage alimentaire.
-

ARTICLE 3 – PARTICIPANTS

Le concours est ouvert aux classes de primaire du CP au CM2.

La participation est collective et doit être encadrée par un enseignant.

Chaque classe ne peut présenter qu'une seule recette.

La participation au concours est gratuite.

ARTICLE 4 – THÈME

Le thème du concours est :

« Le goûter chocolaté des enfants »

Les participants devront imaginer et réaliser un goûter original intégrant obligatoirement du chocolat.

Le goûter devra :

- être adapté aux enfants ;
 - être réalisable en classe ;
 - privilégier des ingrédients simples ;
 - limiter le gaspillage alimentaire ;
 - faire preuve de créativité.
-

ARTICLE 5 – DOSSIER DE PARTICIPATION

Le dossier devra comporter :

- le formulaire d'inscription complété ;
- le nom de votre équipe : trouver un nom accrocheur pour votre classe
- le nom du goûter ;
- la recette détaillée ;
- une photo de la recette ;
- une affiche de présentation du goûter,
- une présentation de la démarche de la classe,
- autorisation parentale de prise et de diffusion d'images

Le dossier devra être envoyé avant le :

24 septembre 2026 – Minuit -

par mail à :

contact@lestabliergourmands.com

ARTICLE 6 – SÉLECTION DES FINALISTES

Le jury sélectionnera les classes finalistes selon les critères suivants :

- originalité ;
- créativité ;
- présentation ;
- travail collectif ;
- équilibre alimentaire ;
- démarche anti-gaspillage ;
- mise en valeur du chocolat.

Les classes sélectionnées seront informées le 25 septembre 2026.

ARTICLE 7 – FINALE

Les classes finalistes participeront à la grande finale organisée lors du Salon du Chocolat de Provins le dimanche 4 octobre 2026.

Lors de cette finale, les élèves devront présenter leur goûter devant le jury.

ARTICLE 8 – DROIT À L'IMAGE

Les participants autorisent l'organisateur à utiliser les photos et vidéos réalisées dans le cadre du concours pour la communication liée à l'événement.

ARTICLE 9 – ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

LE GRAND DÉFI DU GOÛTER CHOCOLATÉ

3 - Fiche pédagogique à destination des enseignants

PRÉSENTATION DU PROJET

Le Grand Défi du Goûter Chocolaté est un concours de cuisine destiné aux classes de primaire du CP au CM2.

Les élèves sont invités à imaginer, préparer et présenter un goûter chocolaté original autour des valeurs suivantes :

- créativité ;
- découverte du goût ;
- travail collectif ;
- alimentation équilibrée ;
- lutte contre le gaspillage alimentaire.

Ce projet permet de sensibiliser les enfants à la cuisine tout en développant des compétences dans plusieurs disciplines.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Découvrir l'alimentation autrement

- identifier les familles d'aliments ;
- comprendre l'importance d'un goûter équilibré ;
- découvrir les produits et les saveurs.

Développer la créativité

- imaginer une recette ;
- choisir une présentation ;
- inventer un nom de goûter.

Travailler en équipe

- participer à un projet collectif ;
- répartir les rôles ;
- coopérer.

Sensibiliser au gaspillage alimentaire

- utiliser les ingrédients raisonnablement ;
 - inclure des ingrédients locaux : beurre, œufs, fruits...
 - valoriser les restes : pains, fruits abîmés...
 - réfléchir aux quantités.
-

COMPÉTENCES MOBILISÉES

Français

- rédaction de la recette ;
- présentation écrite du projet ;
- enrichissement du vocabulaire.

Mathématiques

- pesées ;
- mesures ;
- proportions ;
- calcul des quantités.

Arts plastiques

- création du dossier de présentation de la recette au jury ;
- décoration ;
- dessin du goûter.

Questionner le monde / Sciences

- découverte des ingrédients ;
- hygiène alimentaire ;
- équilibre nutritionnel.

Vie de classe

- coopération ;
 - respect des règles ;
 - écoute et partage.
-

ACTIVITÉS POSSIBLES EN CLASSE

- création d'une recette collective ;
- dégustation à l'aveugle ;
- découverte du chocolat ;

- réalisation d'une affiche de présentation au jury ;
 - vote du nom du goûter ;
 - atelier anti-gaspillage ;
 - présentation orale devant la classe.
-

CONSEILS POUR LES ENSEIGNANTS

- privilégier des recettes simples ;
- favoriser la participation de tous les élèves ;
- encourager la créativité ;
- sensibiliser à l'hygiène, l'anti-gaspillage alimentaire, la sécurité alimentaire.

LA FINALE

4- Organisation de la finale

Lieu : Centre culturel de Provins

Date : le dimanche 4 octobre 2026

Horaire de rendez-vous : 10h

Les classes finalistes arrivent avec leur goûter déjà préparé.

COMPOSITION DES GROUPES

Chaque classe est représentée par :

- 4 à 5 élèves ;
 - 1 enseignant accompagnateur.
-

MATÉRIEL À PRÉVOIR PAR LES ÉCOLES

- goûter déjà préparé ;
 - éléments de décoration de leur espace : Présentation de la recette
 - éléments de présentation de leur espace : une table (nappe, dessins, photos de la classe....)
-

DÉROULÉ DE LA FINALE

10h00 – Accueil des classes

- Accueil des classes finalistes ;
 - Installation ;
 - photos.
-

10h15 – Mise en place des goûters pôles gourmands de chaque classe

Les équipes disposent de :

45 minutes

pour :

- installer votre espace afin que celui-ci représente l'école, la classe et votre univers gourmand pour ce concours
 - décorer votre table, mettre en avant le nom de votre équipe ;
 - préparer leur assiette de présentation au jury
-

11h00 – Présentation devant le jury & dégustation

Chaque équipe dispose de :

10 minutes

pour présenter :

- le nom du goûter ;
 - les ingrédients ;
 - l'idée de départ ;
 - la touche créative ;
 - ce qui a motivé la classe à participer
 - ce que les élèves ont appris de cette expérience
-

12h00 – Délibération du Jury

GRILLE DE NOTATION

Sur 20 points

Goût

/5

Créativité

/5

Présentation

/5

Travail collectif

/3

Démarche anti-gaspillage

/2

12h30 – Remise des prix à l'ensemble de la classe

Grand Prix du Jury

1 cours de cuisine à l'atelier Les Tabliers Gourmands de Provins*

Prix de la Créativité

1 Visite d'un laboratoire de pâtisserie à Provins*

Prix du Plus Beau Goûter

1 Visite d'un laboratoire de pâtisserie à Provins*

Prix Anti-Gaspillage

1 visite et présentation de la biscuiterie Gourmandises Médiévales à Provins*

*les frais de transport (bus) restent à votre charge

Les autres prix :

- **Diplômes du concours « Le grand défi du goûter chocolaté »**
-

5- Autorisation parentale

AUTORISATION PARENTALE DE PRISE ET DE DIFFUSION D'IMAGES

Dans le cadre du concours :

« Le Grand Défi du Goûter Chocolaté »

organisé par Les Tabliers Gourmands et le Club 41 à l'occasion du Salon du Chocolat de Provins 2026,

des photographies et vidéos pourront être réalisées durant :

- les ateliers ;
- la finale ;
- la remise des prix ;
- les animations liées au concours.

Ces images pourront être utilisées par les organisateurs uniquement dans le cadre de la communication autour du concours.

JE SOUSSIGNÉ(E)

Nom et prénom du représentant légal :

Responsable légal de l'enfant :

Classe : _____

École : _____

AUTORISE

Les Tabliers Gourmands et le Club 41 à photographier et/ou filmer mon enfant dans le cadre du concours « Le Grand Défi du Goûter Chocolaté ».

J'autorise également la diffusion de ces images sur les supports suivants :

- Presse et médias locaux
 - Réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn et autres supports de communication)
 - Site internet des organisateurs
 - Affiches, flyers et supports de communication liés à l'événement
 - Publications liées au Salon du Chocolat de Provins
-

CONDITIONS

Les images seront utilisées uniquement dans le cadre de la promotion et de la valorisation du concours et des activités des organisateurs.

Aucune utilisation commerciale individuelle ne sera réalisée.

Cette autorisation est accordée à titre gratuit.

Fait à : _____

Le : _____

Signature du représentant légal :

ORGANISATEURS

Les Tabliers Gourmands

Club 41

Salon du Chocolat de Provins 2026